

Image not found or type unknown



## Usage de la boîte e mail au bureau

Par **lilou230505\_old**, le **05/08/2007** à **17:55**

bONJOUR  
Pendant mon arrêt maladie (grosse pression au travail) ma chef a fouillé dans ma boîte e mail pro. Elle a trouvé un mail perso que j'échangé avec une amie lors de mon retour d'arrêt maladie. J'ai été convoqué par la direction, mise à pied (et licencié par la suite), ma chef a ensuite appelé le chef de mon amie pour lui dire que l'on s'envoyait des e-mails pendant nos heures de bureau. Maintenant son chef l'a prise en grippe et veut lui envoyer un blâme. Je précise qu'elle a imprimé les e-mails pour s'en servir contre nous et les cite dans ma lettre de licenciement.  
Que pouvons-nous faire ?  
merci pour vos réponses